

Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 62

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

animaux. Chaque semaine, au moins pendant tout le cours de l'été, le sol de l'étable sera soigneusement lavé avec de l'eau contenant en dissolution du sulfate de fer. Avec ces soins de propreté, on évitera cette odeur de gaz ammoniacal qui trop souvent vous suffoque en pénétrant dans une étable mal tenue.

Le logement des animaux doit comporter des ouvertures nombreuses et larges ; il est nécessaire qu'elles soient obstruées par une toile grossière ou mieux par une toile métallique à mailles fines capable d'empêcher l'entrée des mouches et de permettre aussi une aération suffisante.

L'enlèvement, chaque semaine, des toiles d'araignées, est très recommandé, mais il faut considérer que, pendant la saison des chaleurs, elles remplissent un précieux office en débarrassant partiellement l'étable des mouches qui torturent les animaux ; pour ces motifs, on peut les maintenir pendant les mois de juillet, août et septembre, si toutefois on présume leur utilité.

Lorsque tous les animaux sont hors de l'étable, il faut en profiter pour aérer ; on ne ferme les ouvertures qu'à leur retour, car il importe d'éviter des courants d'air pouvant entraîner des accidents graves, surtout si les animaux transpirent.

* * *

L'eau est la seule boisson que l'on donne au bétail et son choix est très important. Elle doit être toujours claire, limpide, bien aérée, sans goût, sans odeur et dissoudre facilement le savon.

Sa température doit varier entre 10 à 45 degrés. Les eaux trop froides occasionnent souvent des coliques nommées *tranchées* et imposent, en outre, à l'économie animale, pour être portée à la température du corps, une dépense d'énergie inutile.

Ces eaux doivent toujours être recueillies auparavant dans les auges ou des seaux et servies après leur exposition à l'air. C'est ainsi qu'il convient d'opérer à l'égard de l'eau de source ou de l'eau de puits.

Cette dernière surtout doit être en outre fortement agitée avec la main. Dans certaines régions, les cultivateurs obtiennent un bon résultat en ajoutant une faible quantité de farine ou de son qui, suivant l'expression, *coupent l'eau* et mélangent ensuite le tout à l'aide d'un bâton ou à la main.

Les eaux, momentanément troublées à la suite des pluies abondantes ou rapides, peuvent être données au bétail sans crainte d'exposer les animaux à des accidents.

L'abreuvement des animaux au retour du travail, ne doit se faire qu'après un moment de repos surtout en été alors qu'ils transpirent beaucoup.

* * *

Une pratique très rarement suivie dans nos campagnes, même pour les chevaux auxquels elle est ordinairement appliquée est, sans contredit, le pansage.

C'est là, cependant, un soin de propreté indispensable pour permettre l'accomplissement normal et régulier des fonctions de la peau ; un bon coup d'étrille vaut, dit-on, un picotin d'avoine.

Ce qui est vrai pour le cheval l'est aussi pour les autres animaux. Le bœuf à l'engrais profite plus rapidement, la vache laitière donne un produit plus abondant et plus savoureux.

Il serait à désirer que le pansage devienne à la ferme une pratique courante ; nos animaux

ne s'en trouveraient que mieux à tous les points de vue.

* * *

Pour terminer cette causerie, revenons aux mouches dont il a été question au début. La plupart de ces insectes sont absolument nuisibles et causent parfois aux hommes et aux animaux des inflammations et des démangeaisons insupportables. Quelques-uns déposent leurs œufs sur les parties les plus tendres de la peau, dans les plaies, dans les oreilles.

Pour préserver les animaux de ces ennemis, on conseille de mouiller tout le corps et l'intérieur des oreilles à l'aide d'une éponge imprégnée d'une infusion de feuilles de noyer, de quassia-amara, de tabac, d'eau légèrement additionnée de pétrole, de lysol ou d'acide phénique. Ce dernier doit être spécialement réservé pour les plaies où les mouches se portent toujours de préférence. On peut employer aussi une infusion de 60 grammes d'assa-fœtida dans un plein verre de vinaigre et additionnée ensuite de deux verres d'eau.

On s'est également trouvé très bien de l'application d'un mélange par moitié d'huile de cade et d'huile de colza. Ce mélange est passé légèrement et rapidement, à l'aide d'une plume d'oie sur les parties que les insectes attaquent de préférence et étendu ensuite à la main.

Jean d'ARAULES.

Le Clou

de l'exposition universelle de 1900

L'art de la verrerie va être mis en évidence de la façon la plus attrayante, à l'Exposition Universelle de 1900. Sur un emplacement spécial, près de la tour Eiffel, s'élèvera un monument qui, déjà, a nom *Palais lumineux*. Cette future merveille est due à l'ingénieuse imagination de MM. Ponsin et Latapy. Voici d'après la *Vie scientifique* comment les créateurs de ce *clou* comptent réaliser leur merveilleux projet.

Le palais projeté s'élèvera au milieu d'un splendide jardin aux vastes pelouses qu'ombrageront de grands arbres feuillus. Il dressera dans l'espace sa silhouette bizarrement découpée et tourmentée. La façade principale aura l'aspect d'une immense portique dont les toitures surmontées de campaniles et d'une statue ailée personnifiant la Lumière, seront soutenues par de hautes colonnades. A droite et à gauche, deux grottes surplomberont d'immenses vasques en verre.

Les parois de ce palais, unique en son genre, murs et cloisons, colonnes, coupoles, escaliers, etc., tout, jusqu'au génie surmontant l'édifice, sera fait en verre coulé. Le verre, dans l'ordonnance originale du monument, montrera comment il peut se prêter aux conditions les plus variées de la construction. Les promoteurs du projet paraissent bien déterminés à ne pas borner leur science de la verrerie à cet exemple unique. Ils comptent généraliser et vulgariser la conception de la maison de verre.

Les matériaux que l'on doit employer ne sont pas, comme on pourrait à priori, le penser, des glaces qui se prêteraient mal, en somme, aux besoins de l'architecture. Ces matériaux sont des briques creuses en verre, moulées comme de vulgaires bouteilles. Très légères, ces bri-

ques se relient les unes aux autres au moyen d'un léger et invisible coulis de mortier en ciment. On peut ainsi en faire tout ce que l'on veut : des cloisons, des murs et aussi des voûtes au besoin, voûtes tout aussi résistantes que celles construites avec des pierres ou des briques ordinaires.

Il est également aisé avec le verre, d'obtenir tous les effets décoratifs voulus. On leur donne la coloration en les composant de deux pièces séparées que l'on soude ensuite l'une contre l'autre ; la face décorée est, dans la pratique colorée à part et reçoit, à une température suffisante pour qu'elle vienne se coller contre elle, la partie incolore. Aujourd'hui, du reste, on fabrique couramment les briques de verre que MM. Ponsin et Latapy se proposent d'employer pour l'édification de leur palais.

Pendant de nombreuses années, on s'est cependant borné à d'infructueux essais. On avait bien des produits de forme régulière mais qui, sous le moindre choc, se brisaient. Il fallait faire subir à ces matériaux un nouveau genre un recuit aussitôt après le moulage, afin de leur donner une plus grande résistance à l'écrasement. Or, le recuit constituait une opération incertaine et fâcheuse. Mal recuites, les briques en verre se fondaient, s'effritaient ; elles s'en allaient par écailles.

Si les conceptions de nos verriers se réalisent, ainsi que le fait très justement observer Max de Nansouty à la *Vie scientifique*, après l'examen pratique et approfondi qui en sera fait au cours de l'Exposition universelle prochaine, le verre ne tardera pas à devenir un précieux coopérateur de l'hygiène sous une forme qu'on ne pouvait guère entrevoir il y quelques années à peine. Il aura vite fait de se substituer complètement aux matériaux de construction encore en usage.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 60 du *Pays du Dimanche* :

232. CHARADE.

Bis-mark (Bismark).

233. LOGOGRIPHE.

If, feu, fer, lie, eire (Lucifer).

234. MÉTAGRAMME.

Comme, pomme, Somme, gomme, homme.

235. LETTRES INCONNUES.

C. I.

SAGE. RADOTE. RIVÉE. RÉVES.

Sciage. Carotide. Civière. Service.

ARABE. MAIN. TARTE. LAPINS.

Carabe. Aminci. Citrate. Cisalpin.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. In mulet tot gris ai Movelie ; Marguerite et Primévère jouant au nain jaune à Porrentruy ; Aimant le printemps, Place des Bennelats à Porrentruy ; En fumant des cigarettes à Montfaucon ; Le Pothin, La Touton, Le Sabot à Buix ; Pree-

neige à Boncourt ; Troupe des jeunes à Boncourt ; Fauvette la blonde et brune hirondelle à Boncourt ; In bo de têche ai Boncoë ; 4 lovrous de Lundi a soi ai Boncoë ; Dou que ne yelampe boire iun pu que l'âtre ai Boncoë ; Un mariage du 1^{er} dimanche de mai à Boncourt.

240. ANAGRAMME.

Avec les lettres du nom d'un général français qui fit la guerre à son pays, trouver le nom d'un arbre à l'ombre duquel on aime à se reposer.

241. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

- X X X X X 1. — Substance chimique.
 X X X X X 2. — Poète latin.
 X X X X X 3. — Aime à rire.
 X X X X X 4. — Précepte évangélique.
 X X X X X 5. — Vin d'Espagne.

242. CHARADE.

Fuyez les chances du premier.
 Évitez l'excès du dernier.
 Et n'éprouvez jamais l'entier.

243. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

- X 1. — Tête de Lyon.
 X X X 2. — Manie.
 X X X X X 3. — Bûche consumée.
 X X X X X X X 4. — Fleur des champs.
 X X X X X 5. — Code religieux.
 X X X 6. — N'est pas affirmatif.
 X 7. — Fin de Napoléon.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 21 mars 1899.

Erratum. — Une erreur s'est glissée dans le dernier N° du *Pays du Dimanche*. Sous la rubrique « *Récréations du Dimanche* » n° 237 Acrostiche, l'ordre des définitions n° 4 et 5 doit être interverti.

LETTRE PATOISE

Enne hichtoie di bon vèye temps.

Ai y aivait enne fois in pouère vèye hanne chi vèye, chi vèye, qu'an crayai que la bon Duë l'aivait rébiai. Son visaidge était chi sa qu'in bô ; ai l'était en l'aigouentié ai y aivait à moins dous djoués. Le tiurié que venié le vouère aipré qu'ai y eu bayié tot ses droits, demandé en sa baichatte c'ment vait le père ? C'à bintôt lai fin, chire, qu'elle dié : ai n'veut pe péssai lai neu. — Dé aye ! dié, le dgindre, pou cte fois, c'à fini : ai ne veut piepe allai en lai neu, c'adgé dà hié qu'ai gargouéye dinche. Ai farait pare nos précations pou l'enterrai sainmedi, vu lai besaigne que presse. •

Voili note hanne que pait pou s'en allai in-

vital ses poirents en l'enterrament, pou sainmedi és heutes di maitin. Tiain ai feu l'aivi, lai fanne allé tieudre des pommes, pou faire des begnats pou les invitais. Elle était chu le pommier, tiain le mèrre de lai commune pessé : « C'ment vait le père dié-t-é ? — Ai l'a quasiment péssai ; en l'enterrai sainmedi és heutes. Tiain elle eut fini de tieudre ses pommes, elle ralé vouère son père, qu'elle crayait trovai mouë, main, c'ment ai raincoyait oncoué, elle s'en allé faire sai moirande. Par voi les ché, son hanne rentré, et dà chu lai pouëtche ai demandé : « A-ce fini ? — Poncoué ; ai gargouéye aidé » Ai moirandenne, ai pe, ai l'allenne se couchié. Le lendemain tot à maitin, c'à l'hanne que s'révoyé le premié ; son hà père vètié oncoué. Ai s'coué sai fanne : « Dis-vouère Mairié ! ai n'en veut pe fini ! que fat'é faire ? — Oh ! ai n'veu pe péssai lai djuennai pouchur, ai pe, le mèrre ne s'veu pe opposai qu'en l'enterrai demain, vu que lai bésaigne presse. An on bin dinche fait pou le père Mathieu, qu'à mouë droit tiain en mouëchenait. • Ai dèdjunenne, ai peu ai l'allenne traivayé en lai fin ; a médi, ai r'venienne — le vèye n'était poncoué mouë, sai goerdge entreuvié léchai aidé pessai son siouèche. Ai nonnenne, ai peu ai r'paichenne. Es ché, ai réchepirai oncoué ! Le dgindre était és cent côs : « Eh ! mon Duë ! que v'lan nos faire ? » Ai s'en vaint trovai le mèrre ; ai io prométéché de siouère les ocuyes, ai pe de bayié tot de mainme son consentement pou l'enterrai le lendemain. Lesoi, ai s'couchenne c'ment lai vouaille. Tiain ai se révoyienne, le pouère vèye n'èp'oncoué mouë, c'était poëtchain le djoué de l'enterrament ! ! ! ! Ai se demandint ço qu'ai v'lin faire ! • Nos ne serin pu contremaindai tu les dgens qu'aicmençant dje de veni » En effet les fannes des pu pré poirents airivment lai tête tieuvié d'in grand voile, les hannes aivo ios vestes de drai. L'hanne et lai fanne puërint ; ai ne saivin c'ment echpliquai lai tchose. « Nos n'airins pe crayu qu'ai v'lai durié chi long-temps, tot le monde airait fait c'ment nos ! » Les invitais s'en v'lin rallai tot capous, main le dgindre ios dié : « Nos v'lan tot de mainme cassai enne crôte ; mai fanne é fait des begnats, nos en v'lan profitai. • Les fannes alennent tchaimpait in cò d'œuye dain lai tchambre di vèye. Ai se diin ienne l'âtre : « an dirait avoi enne pompe que n'é pu d'ave » Ai s'entalenne pou maindgié les begnats, « Ah ! ç'à le père que s'rait content s'ai nos voyait : ai les aimait bin d'son vètiain, main son toué a péssai mitenain, ai n'en veu pu jamais maindgié »

Lai fanne rempiachait aidé ios voires de citre ! ai l'éтин bintôt achi djouéyeux qu'en enne nace, tiain enne vèye fanne qu'était d'moirai voi le moribond, crié pai lai fenètre : « ai la péssai ! ai la péssai ! » Ai se coigenne tus ; les fannes se ieuvement pou allai vouère. Ci cò, ai l'était bin mouë ; ai aivait piaquai de gargoué. Le pouère vèye aivait mà tchoisi son houere ! Euhe-t'é oncoué aittendu enne bous-saie. Lai baichatte ai pe l'dgindre ne puërin pu, ai l'éтин tranquilles mitenain. Ai diin : « nos saivin bin que çoli ne poéyait pe durié, s'ai s'é-tait pié décidai ste neu péssai, çoli n'airait pe fait tot ci déraindgement pour ran. C'à tot de mainme, en l'enterront iundi. • Les invitais, tu aivetchis di djoué de l'enterrament s'en reveniant en djasant de l'aifaire, content tot de mainme d'avoi poyu cassai enne crôte, ai pe boire di bon citre.

Tiain ai feune l'aivi. L'hanne et lai fanne se ravouëttennt. Lai fanne dié : « Ai farait tot pairié r'faire doué très begnats ; — Eh ô ! dié l'hanne, main ai ne farait pe que çoli airriveuche tot les djoués ! »

Lai vèye fanne de Tcherevez.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Chermouille-Asuel. — Assemblée paroissiale le 12 à 3 h. pour s'occuper des réparations à faire au presbytère et arrêter le budget.

Courtemaiche. — Assemblée paroissiale le 12 à 2 1/2 pour passer les comptes et voter le budget.

Courtedoux. Le 12 à 12 1/2 pour nommer une institutrice et statuer sur un achat de terrain.

Montenol. — Le 12 à 2 h. pour passer les comptes.

Vicques. Le 12 à 2 h. pour s'occuper des établissements de la 9^e année scolaire et de l'école complémentaire, passer les comptes de 1898.

— *Assemblée bourgeoise* de suite après pour adjudger la garde des troupeaux, construire des chemins etc.

Bressaucourt. Le 19 à midi pour voter un règlement d'impositions, réviser le règlement de jouissances des cantons, statuer sur une liste de dégrèvement etc.

Cote de l'argent

du 8 Mars 1899

Argent fin en grenailles. fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

Variétés

Il paraît que les chevaux ont aussi mal aux dents. Un dentiste américain, qui manque de clients, a eu l'ingénieuse idée de visiter les haras et de démontrer aux propriétaires combien leurs chevaux seraient plus dociles si leurs dents cariées étaient extraites ou plombées. L'idée a pris, et les affaires du dentiste entreprenant vont bien maintenant. Seulement, il s'est déjà truvé des imitateurs.

Les voleurs chinois sont une race au moins originale. Avant de pénétrer dans un appartement, ils brûlent devant le trou de la serrure un ingrédient dont la fumée produit des effets narcotiques à toute personne dans l'appartement où ils veulent opérer. Les victimes entendent tout, mais ne peuvent rien faire. Le seul antidote contre ce charme est l'eau froide. C'est pourquoi les Chinois riches en ont toujours au chevet de leur lit.